

## **DGRH, DGESCO, DJEPVA, SAAM...** **Agir d'urgence contre la liquidation des missions**

### **Le SNPMEN-FO a décidé de demander à être reçu d'urgence par la Secrétaire générale. Pourquoi ?**

Le 26 octobre dernier, plusieurs textes étaient soumis au Comité Technique Ministériel pour une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> décembre. **Ces textes ont pour but d'étendre les possibilités de délégation aux recteurs de toute une série de décisions en matière de gestion de certains corps administratifs, techniques, sociaux et de santé** relevant actuellement de l'administration centrale (nomination, sanctions disciplinaires, détachement et cessation de fonctions). FO a voté contre ces textes, mais l'abstention de l'UNSA et de la CFDT a laissé à l'administration les mains libres pour leur entrée en vigueur.

#### **ON DÉCONCENTRE EN SILENCE**

À la centrale, notre Syndicat, sur la base de la réunion d'un certain nombre de **collègues de la DGRH inquiets quant au devenir de leurs missions et surchargés de travail**, a été reçu par le directeur en juillet sur les mesures de déconcentration envisagées. Ses réponses étaient restées très vagues et il avait renvoyé à la rentrée pour plus de précisions.

Mais, avant même la présentation des nouveaux textes au CTM, des collègues nous faisaient déjà part de la **disparition progressive de leurs missions** à laquelle ils étaient confrontés, comme par exemple **la gestion**

**des attachés**, ou d'un **transfert brutal de leurs tâches** comme la **gestion des personnels Jeunesse et Sports** alors qu'ils n'en avaient été nullement prévenus lors de leur affectation au SAAM il y a un an.

D'autres collègues nous informaient du report d'une mesure de déconcentration programmée, comme celle qui concerne la **gestion des agrégés**, en précisant bien qu'il ne s'agissait que d'un report, la déconcentration de la gestion des ITRF restant immédiatement à l'ordre du jour.

#### **ON TRANSFÈRE HORS DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

Et les méthodes utilisées pour tailler dans les missions de l'administration centrale sont multiples. La réforme qui tend, de fait, à substituer l'apprentissage à l'Enseignement professionnel public (6 lycées professionnels sont menacés de fermeture à Paris en 2023) conduit à **sortir de plus en plus l'enseignement professionnel de l'Éducation nationale**. D'ores et déjà, les bureaux en charge de l'enseignement professionnel

sont placés sous la double tutelle du ministère du Travail et du MENJ et les collègues qui y exercent leurs fonctions sont dans l'incertitude complète quant à leur devenir.

Il en est de même des **agents de la direction de la Jeunesse et de la Vie associative (DJEPVA) qui sont désormais placés sous une triple tutelle** : ministère des armées, secrétariat d'État chargé de l'Économie sociale et solidaire et de la vie associative, MENJ.

## ON PRESSURE LES AGENTS POUR MIEUX SUPPRIMER LEURS MISSIONS

Les collègues de tous ces services partagent les mêmes inquiétudes sur l'avenir de leurs emplois, mais aussi les mêmes surcharges de travail. Avant fermeture, il y a la surchauffe. Ces services sont les premiers touchés par les suppressions de postes. **On ne remplace pas les départs quand on prévoit de supprimer à court terme les tâches d'un bureau.**

Impossible de fermer les yeux devant une telle situation. C'est pourquoi nous voulons être reçus par la SG, pour

obtenir de réelles précisions sur le devenir de tous ces services et de leurs agents et pour réaffirmer notre opposition à tout transfert ou abandon de missions de l'administration centrale. **Derrière toutes ces mesures, il y a la territorialisation de l'administration, c'est-à-dire la fin des règles communes à tous, la fin de l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire qui fonde le service public.**

## ON PRÉCARISE LES EMPLOIS À LA CENTRALE

Cette territorialisation qui a déjà été poussée très loin dans l'enseignement supérieur avec l'autonomisation des universités, implique la mise en cause des statuts nationaux. **C'est ce qui est au cœur de la loi de transformation de la Fonction publique. Cela passe par un recrutement de plus en plus large de contractuels**

**en lieu et place de titulaires**, contractuels en CDD pour la plupart auxquels l'administration n'ouvre aucune garantie de pérennisation. Difficile de ne pas mettre en rapport ce recours aux CDD et la volonté de dépeçage de l'administration centrale.

Mais cette marche à la précarisation de l'emploi à la centrale n'épargne pas certains personnels titulaires comme nous avons pu le constater avec **le sort réservé à nos collègues enseignants** qui y travaillent. La technique utilisée a consisté à substituer à leur affectation à l'administration centrale le régime du détachement pouvant être à tout moment mis en cause par le ministère.

La résistance des collègues exigeant le maintien de leurs arrêtés d'affectation s'inscrivait totalement dans le refus de cette marche à la précarisation et notre syndicat les a accompagnés jusqu'au bout. Leur détermination à maintenir leur revendication a contraint l'administration à introduire dans les lignes directrices de gestion (LDG) une disposition précisant qu'elle ne pourrait pas mettre en cause leurs détachements à la centrale.

Mais nous savons que les LDG peuvent elles-mêmes être modifiées à tout moment. Et c'est pourquoi, il n'était **pas question pour notre syndicat de signer un protocole d'accord qui donnait raison à l'administration en déclarant que les enseignants n'avaient pas vocation à être affectés à l'administration centrale** et cautionnait le fait qu'ils soient placés au bas de l'échelle des primes de leur corps de détachement malgré leur ancienneté.

**Ne pas lâcher sur la légitime revendication des enseignants de la centrale, c'est garantir la possibilité de combattre toute nouvelle menace pesant sur leurs emplois à la centrale. C'est aussi garantir la possibilité d'exiger le rétablissement de leur situation indemnitaire.**

**DÉFENDRE LES REVENDEICATIONS  
JUSQU'AU BOUT AVEC LES COLLÈGUES,  
C'EST LE SENS DE L'ACTION DU SNPMEN-FO  
QUEL QUE SOIT LE DOMAINE CONCERNÉ.**

**DU 1<sup>er</sup> AU 8  
DÉCEMBRE  
VOTEZ,  
FAITES VOTER  
FORCE OUVRIÈRE**